

## **REGLEMENT Compétitions Masculines du 20 mars 2022 à Dole**

### **Pour les pupilles :**

**La formule principale retenue est le championnat par catégories d'âge (Poussin, Benjamin et Minime), et c'est celle-ci qui donnera le palmarès du Championnat départemental individuel.**

**Chaque gymnaste pourra réaliser le degré qu'il souhaite à chacun des 6 agrès, la majoration correspondante s'appliquera. Cela implique que la traditionnelle formule avec les sous catégories 1 et 2 est abolie.**

Catégories :

Poussins : années 2011 et 2012

Benjamins : années 2009 et 2010

Minimes : années 2007 et 2008

Récompenses :

En principe, les 3 premiers par catégorie seront médaillés ; s'il s'avère qu'une catégorie présente un nombre très important de gymnastes, nous déciderons conjointement de récompenser les suivants.

N.B : Cette même formule s'appliquera au championnat adulte qui se déroulera si deux clubs au moins présentent des gymnastes.

### **Pour les jeunes poussins :**

Compétition des badges : classement par catégorie d'âge sur les 6 agrès en suivant le tableau de répartitions des points. Chaque gymnaste ayant obtenu un badge sera appelé pour la remise de son badge par ordre alphabétique et niveau de badge.

<b>Badge</b>	<b>Minimum à réaliser</b>
Blanc	40 points
Vert	46 points
Bleu	52 points
Marron	58 points
Tricolore	64 points

Pour l'inscription des jeunes poussins sur le fichier joint, dans la dernière colonne indiquer l'année de naissance : 2013 ou 2014 ou 2015. (demander à Olivier et Maryvonne le fichier concerné pour s'en servir cette année)